

Dossier de presse

10 ans des Écoles Françaises des Femmes



Lundi 18 mars 2019
Château de Versailles



Contacts presse

Château de Versailles
Service de presse
Tél. : 01 30 83 75 21
presse@chateauversailles.fr

Département des Hauts-de-Seine
Amélie CHABUET
Tél. : 01 47 29 35 78
achabuet@hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines
Cyril MORTEVEILLE
Tél. : 01 39 07 72 11
cmortevaille@yvelines.fr

Institut des Hauts-de-Seine
Aurélie WILLIG
Tél. : 01 47 29 33 74
awillig@hauts-de-seine.fr



Sommaire

Communiqué de presse	2
10 ans des Ecoles Françaises des Femmes	3
Les Ecoles Françaises des Femmes, des lieux de transformation sociale et d'émancipation	4
Les sept Ecoles Françaises des Femmes	5
▪ Ecole Française des Femmes à Châtenay-Malabry	
▪ Ecole Française des Femmes à Gennevilliers	
▪ Ecole Française des Femmes à Fontenay-aux-Roses	
▪ Ecole Française des Femmes à Antony	
▪ Ecole Française des Femmes à Clichy-la-Garenne	
▪ Ecole Française des Femmes à Mantes-la-Jolie	
▪ Ecole Française des Femmes à Nanterre	
Témoignages des anciennes apprenantes	8
Les actions de l'Institut des Hauts-de-Seine pour les femmes	10
Les actions des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines en direction des femmes	12
Collecte de témoignages oraux sur les femmes	16
Le château de Versailles pour tous	17



Communiqué de presse

Le 18 mars 2019

LES ECOLES FRANÇAISES DES FEMMES CELEBRENT LEURS 10 ANS

Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, Catherine Pégard, Présidente de l’Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles et Bénédicte de Kerprigent, Directrice générale et fondatrice de l’Institut des Hauts-de-Seine, ont célébré les 10 ans des Ecoles Françaises des Femmes entourés par les apprenantes des sept Ecoles.

A l’occasion de la Journée internationale des droits de la Femme et pour célébrer les 10 ans des Ecoles Françaises des Femmes, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont invité les 400 apprenantes des Ecoles au Château de Versailles, qui a ouvert exceptionnellement ses portes pour une visite sensorielle « **Versailles à travers vous** » sur le thème des divertissements royaux.

Unique en France, ce projet d’enseignement solidaire a pour objectif de promouvoir et de faciliter l’intégration des femmes étrangères dans la société française en proposant un programme éducatif d’enseignement général, principalement axé sur le perfectionnement du français, l’insertion professionnelle, la culture française et les nouvelles technologies.

Les inscriptions ont lieu tout au long de l’année, **les frais d’inscription s’élèvent à 15 euros par an.**

Actuellement six Ecoles sont ouvertes dans les Hauts-de-Seine (Châtenay-Malabry, Gennevilliers, Fontenay-aux-Roses, Antony, Clichy-la-Garenne et Nanterre) et une dernière Ecole à Mantes-la-Jolie dans les Yvelines.

Aujourd’hui les Ecoles réunissent plus de 400 apprenantes de plus de 65 nationalités. En 2018, 60 apprenantes ont obtenu le DELF (Diplôme d’Etudes de Langue Française) et 70 % des femmes qui ont suivi le parcours emploi de l’Ecole ont retrouvé une activité professionnelle qualifiée. Chaque Ecole a été créée par l’Institut des Hauts-de-Seine avec le soutien financier des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines à hauteur de 1 126 000 euros pour les sept Ecoles en 2019.

L’Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles mène depuis de nombreuses années une politique d’éducation artistique et culturelle volontaire. Accueillir au château tous les publics en leur proposant une médiation spécialisée permet de leur donner les clés pour appréhender l’histoire et la richesse du lieu. Cette journée illustre parfaitement cette volonté de participer à la construction d’un lien social fort autour de références historiques et culturelles communes à tous.



10 ANS DES ECOLES FRANÇAISES DES FEMMES DES HAUTS-DE-SEINE ET DES YVELINES

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières, et les fleuves à leur tour se jettent dans la mer... »

De ville en ville dans le département, de quartier en quartier, depuis 25 ans l'engagement social et humanitaire de l'Institut des Hauts-de-Seine s'exerce au service de l'éducation, de la prévention et de la santé.

Une vie d'engagement au service des jeunes, des personnes âgées, isolées, handicapées mais aussi en direction des femmes et plus particulièrement des femmes étrangères à la recherche d'un parcours d'apprentissage ou d'un emploi. L'éducation et l'insertion professionnelle des femmes deviennent un volet essentiel de la Politique de la Ville conduite par le Département. Ainsi la création des écoles françaises des femmes se développe et prend de l'ampleur au fil des années.

L'implantation de chaque école au départ modeste, suscite aujourd'hui un véritable espoir de transformation sociale, innovatrice d'avenir pour des femmes issues de territoires défavorisés où la désespérance économique perdure.

Grâce au financement sans faille du Département des Hauts-de-Seine et de son Président, et cette année du Département des Yvelines et de son Président, chaque école propose un programme pédagogique d'enseignement général unique en France. 35 professeurs forment des unités éducatives de qualité autour de l'enseignement et du perfectionnement du français, de la diffusion de la culture française, de l'initiation aux nouvelles technologies en privilégiant un parcours dynamique d'accompagnement vers l'emploi.

Pour 2 000 femmes de plus de 65 nationalités, ces écoles sont devenues des vitrines de la réussite au féminin, des espaces d'émancipation où les valeurs portées par notre République prennent tout leur sens : la liberté, l'égalité, la fraternité s'exerçant au service de la promotion de la femme.

Nous considérons que chaque femme, quel que soit son âge, son pays d'origine, son milieu social, diplômée ou non, devient une femme actrice de son émancipation sociale et professionnelle.

Cette communauté de destins autour d'un légitime droit à l'éducation et à l'emploi doit nous rassembler.

En 10 ans nous pouvons nous réjouir et être fiers du chemin parcouru ensemble ! »

Bénédicte de Kerprigent, fondatrice des Ecoles Françaises des Femmes



LES ECOLES FRANÇAISES DES FEMMES, DES LIEUX DE TRANSFORMATION SOCIALE ET D'EMANCIPATION

Lorsqu'une femme accède à l'instruction, elle peut faire des choix lui permettant d'améliorer considérablement sa vie. Avoir accès à la culture, savoir lire, écrire, compter, maîtriser les nouveaux supports d'information et de communication, permet à toute femme d'exercer ses droits fondamentaux et lui donne l'assurance nécessaire de construire son avenir. Ces lieux d'échanges et de savoir, situés dans les quartiers sensibles proposent un programme d'enseignement général aux femmes qui souhaitent se perfectionner en français, enrichir leur culture dans le but de retrouver un emploi, de s'intégrer plus facilement dans la société française. Ce programme se compose de cours de FLE (Français Langue Etrangère) sur 4 à 5 niveaux, de FLE à visée professionnelle, d'informatique, d'accompagnement vers l'emploi (ateliers collectifs et suivi individuel) et de préparation au DELF (Diplôme d'Etude de Langue Française).

Véritable carrefour culturel, ces Ecoles sont ouvertes à toutes les femmes de tous âges, de toutes conditions sociales, diplômées ou non. Les Ecoles Françaises des Femmes, réunissent majoritairement les femmes en recherche d'emploi, bénéficiaires du RSA, les femmes migrantes, les femmes isolées ou en situation de précarité.

Chaque inscription définitive se déroule à l'issue d'un entretien et d'un test de positionnement afin de constituer des groupes de niveaux. Le cursus se déroule sur une période de 2 à 4 ans, mais chaque apprenante peut quitter l'école pour accéder à une vie professionnelle. En moyenne chaque Ecole propose 28 heures de cours hebdomadaires. Une équipe pédagogique, composée d'un coordinateur, de professeurs et d'intervenants spécifiques, accueille et propose un accompagnement personnalisé pour chaque femme tout au long de l'année. L'ensemble du programme est abordé sous forme d'ateliers mensuels. Des sorties culturelles sont également proposées durant l'année.

En fin d'année, les femmes ont la possibilité de passer le DELF (Diplôme d'Etudes de Langue Française), ou un DELF pro délivrés par le Ministère de l'Education nationale et reconnu à l'international. Par ailleurs, en fin d'année chaque apprenante est récompensée par un diplôme d'assiduité et de travail.

L'Ecole Française des Femmes en quelques chiffres...

- 6**, Ecoles Françaises des Femmes dans les Hauts-de-Seine,
- 1**, Ecole Française des Femmes dans les Yvelines,
- 400**, le nombre de femmes inscrites à la rentrée 2018,
- 65**, nationalités différentes au sein des Ecoles,
- 60**, le nombre de femmes ayant obtenu le DELF (Diplôme d'Etudes de Langue Française) en 2018,
- 20**, le nombre de professeurs diplômés au sein des 7 Ecoles,
- 28**, le nombre d'heures de cours hebdomadaire
- 2 000**, le nombre d'apprenantes qui se sont inscrites au sein des Ecoles en 10 ans,
- 1 126 000 €**, le budget consacré aux sept Ecoles Françaises des Femmes en 2019,

LES SEPT ECOLES FRANÇAISES DES FEMMES

Chaque Ecole Française des Femmes propose en moyenne 28 heures de cours hebdomadaire : cours de FLE (Français Langue Etrangère) sur 4 à 5 niveaux, de FLE à visée professionnelle, des cours de préparation au DELF, d'informatique, mais aussi des ateliers d'accompagnement vers l'emploi. Elle propose également des ateliers thématiques ponctuels : santé, Droit des femmes, citoyenneté, parentalité, vie quotidienne...

▪ École Française des Femmes de Châtenay-Malabry



© Institut des Hauts-de-Seine

Ouverte en 2008, la première Ecole Française des Femmes compte 50 apprenantes inscrites en 2018 et propose 24 heures de cours hebdomadaire.

Cette Ecole sera prochainement installée dans de nouveaux locaux à partir d'avril 2019.

L'Ecole à Châtenay-Malabry en quelques chiffres :

- 50 femmes inscrites
- 5 professeurs
- 1 espace multimédia
- 100 m² de locaux

▪ École Française des Femmes de Gennevilliers



© Sami Benyoucef - Ville de Gennevilliers

Ouverte en 2012, cette seconde Ecole compte 100 apprenantes inscrites en 2018 et propose 32 heures de cours par semaine.

L'Ecole à Gennevilliers en quelques chiffres :

- 100 femmes inscrites
- 8 professeurs
- 1 espace multimédia
- 350 m² de locaux

▪ École Française des Femmes de Fontenay-aux-Roses



© Institut des Hauts-de-Seine

Ouverte en 2015, cette troisième Ecole compte 80 apprenantes inscrites depuis septembre 2018 et propose 24 heures de cours par semaine.

L'Ecole de Fontenay-aux-Roses en quelques chiffres :

- 80 femmes inscrites
- 5 professeurs
- 1 espace multimédia
- 265 m² de locaux

▪ Ecole Française des Femmes d'Antony



© Institut des Hauts-de-Seine

Ouverte en janvier 2017, cette quatrième Ecole compte 60 apprenantes inscrites depuis septembre 2018 et propose 24 heures de cours par semaine.

L'Ecole d'Antony en quelques chiffres :

- 60 femmes inscrites
- 5 professeurs
- 1 espace multimédia
- 100 m² de locaux

▪ Ecole Française des Femmes de Clichy



© Institut des Hauts-de-Seine

Ouverte en janvier 2017, cette cinquième Ecole sera prochainement inaugurée en avril 2019. Elle compte 70 apprenantes inscrites en 2018 et propose 36 heures de cours par semaine.

L'Ecole de Clichy en quelques chiffres :

- 70 femmes inscrites
- 7 professeurs
- 1 espace multimédia

▪ **Ecole Française des Femmes de Mantes-la-Jolie**

Première Ecole ouverte dans le département des Yvelines en janvier 2019, cette nouvelle Ecole est actuellement située au sein du CVS Aimé Césaire en attendant la rénovation des nouveaux locaux. Depuis son ouverture, l'Ecole compte 25 apprenantes.

L'Ecole de Mantes-la-Jolie en quelques chiffres :

- **25 femmes inscrites**
- **4 professeurs**
- **1 espace multimédia**

▪ **Ecole Française des Femmes de Nanterre**

Ouverte en mars 2019, cette septième Ecole est actuellement située dans des locaux provisoires en attendant la rénovation des nouveaux locaux. Depuis son ouverture, l'Ecole compte 15 apprenantes.

L'Ecole de Nanterre en quelques chiffres :

- **15 femmes inscrites**
- **3 professeurs**
- **1 espace multimédia**



CD92-Olivier Ravoire ED92-Olivier Ravoire

Cours de français au sein de l'Ecole Française des Femmes d'Antony



TEMOIGNAGES D'ANCIENNES APPRENANTES DES ECOLES FRANÇAISES DES FEMMES

Monika Kaminska

45 ans

Pologne

Ecole Française des Femmes de Châtenay-Malabry de 2014 à 2015

« Je suis dans la recherche scientifique, j'ai travaillé plusieurs années au sein du CNRS et de l'Institut Pasteur où je m'exprimais uniquement en anglais. Je me suis inscrite à l'Ecole Française des Femmes de Châtenay-Malabry afin d'améliorer mon écrit, la grammaire et la compréhension du français. Grâce à cette formation j'ai pu rapidement retrouver un emploi dans la recherche clinique. »

Vesna Pelo

33 ans

Serbie

Ecole Française des Femmes de Fontenay-aux-Roses de 2017 à 2018

« Après avoir vécu plusieurs années en Italie en tant que styliste, je suis arrivée en France fin 2014 j'ai dû apprendre une cinquième langue. J'ai connu l'Ecole Française des Femmes grâce à la mairie de Fontenay-aux-Roses. J'ai suivi des cours pour perfectionner mon français mais également des cours d'anglais. Durant les ateliers d'accompagnement pour l'emploi, j'ai été coachée sur mon projet pour devenir styliste en France. Durant la même année j'ai obtenu mon CAP chapelier-modiste. Désormais je travaille chez Louis Vuitton et je conçois les malles et les sacs à main Vuitton. »

Ana Marisa Rebelo

26 ans

Portugal

Ecole Française des Femmes d'Antony de 2017 à 2018

« J'ai obtenu mon diplôme d'infirmière au Portugal, mais je n'ai jamais réussi à trouver un emploi. Je suis donc venue en France pour exercer mon métier sauf que je ne parlais pas bien la langue. J'ai intégré l'Ecole Française des Femmes qui était accessible et gratuite et j'ai commencé à étudier et très vite j'ai progressé, car je parlais français tous les jours avec mes camarades et j'ai eu de très bons professeurs. Lorsque mon niveau de français était suffisamment bon, j'ai passé des entretiens dans les hôpitaux publics de Paris, aujourd'hui je peux enfin exercer mon métier d'infirmière. »



Dorota Parmentier

43 ans

Pologne

Ecole Française des Femmes de Châtenay-Malabry de 2016 à 2017

« Après un diplôme d'économie, j'étais vendeuse dans mon pays. Quand je suis arrivée en France, j'avais un bon niveau à l'oral mais j'avais besoin d'aide pour l'écrit. En arrivant à l'Ecole Française des Femmes j'ai beaucoup progressé et j'ai obtenu le diplôme du DELF. J'ai ensuite pu intégrer une formation dans la petite enfance. Depuis début septembre j'ai trouvé une place pour travailler en crèche. »

Lakis Zaineb

31 ans

Liban

Ecole Française des Femmes de Gennevilliers de 2017 à 2018

« J'étais à la maison seule avec ma fille. En intégrant l'Ecole Française des Femmes, j'ai pu rencontrer beaucoup d'autres femmes, c'est devenu comme une famille... Dans mon pays, j'étais psychologue, je souhaitais obtenir une équivalence, l'Ecole m'a beaucoup aidé à améliorer mon français et à préparer les dossiers afin d'intégrer l'Université pour préparer un diplôme en psychologie de l'enfance.

J'ai pu intégrer l'Université et je prépare mon diplôme en psychologie pour les deux prochaines années. Je suis toujours en contact avec mes amies de l'Ecole et avec notre coordinatrice. »

Claire Argyopoulou

46 ans

Grèce

Ecole Française des Femmes de Châtenay-Malabry de 2014 à 2016

« J'étais kiné dans mon pays. En arrivant en France, je parlais très peu français, j'étais à la recherche d'un centre de formation pour apprendre la langue. J'ai entendu parler de l'Ecole Française des Femmes qui proposait une préparation sérieuse où l'on pouvait passer l'examen du DELF. Je me suis inscrite et j'ai obtenu le DELF sur 2 niveaux. J'ai ensuite suivi les ateliers d'accompagnement vers l'emploi de l'Ecole où on m'a trouvé un stage de kiné, cela s'est très bien passé puisque aujourd'hui je monte mon propre cabinet de kiné. »

Andréa Gonzales

30 ans

Venezuela

Ecole Française des Femmes de Clichy de 2017 à 2018

« J'étais journaliste dans mon pays, j'ai quitté le Venezuela avec mon mari et mon fils suite à la crise. J'ai voulu apprendre le français pour reprendre des études de journalisme. L'Ecole Française des Femmes m'a beaucoup aidé et notamment mon professeur de français qui m'a soutenu et accompagné pour améliorer mon français à l'écrit et à l'oral. Grâce à cette expérience je suis aujourd'hui en master II au CELSA, l'une des meilleures écoles de journalisme ».

LES ACTIONS DE L'INSTITUT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LES FEMMES

L'Institut des Hauts-de-Seine est une association loi 1901 financée par le Département des Hauts-de-Seine, œuvre au service du bien-être des Alto-séquanais en leur proposant des actions sociales de terrain dans les domaines de la santé, de l'insertion et de la solidarité.

Créé en 1994, l'Institut des Hauts-de-Seine a un rôle pionnier dans l'expérimentation de programmes éducatifs et préventifs du département en privilégiant la santé, le cadre de vie, la citoyenneté pour répondre au mieux aux exigences du public des Hauts-de-Seine dans un secteur en constante évolution.

Education et prévention santé, formation, solidarité et évaluation, tels sont les quatre piliers de l'Institut des Hauts-de-Seine. Des plus jeunes aux plus âgés, des femmes, des hommes, de toutes cultures, de toutes appartenances sociales, toutes les catégories de la population sont concernées.

- **La journée internationale des Droits de la femme**



Tous les ans, l'Institut des Hauts-de-Seine organise un déjeuner autour d'une thématique, mettant à l'honneur la place de la femme dans la société.

Cette année, la journée internationale des Droits de la femme a été célébrée le 18 mars 2019, à l'occasion des 10 ans des Ecoles Françaises des Femmes.

Le 8 mars 2018, le déjeuner mettait à l'honneur Catherine Pégard, Présidente de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, sur le thème « **Profil d'une femme d'influence et de pouvoir** » animé par Bénédicte de Kerprigent, Directrice générale et fondatrice de l'Institut des Hauts-de-Seine avec l'intervention de Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine et Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines. Durant ce déjeuner, Catherine Pégard, est intervenue en évoquant son parcours professionnel, de journaliste à rédactrice en chef au magazine « Le Point » puis en tant que conseillère du Président de la République, Nicolas Sarkozy et enfin au poste de Présidente de l'Etablissement public du château de Versailles.

- **Les ateliers de prévention santé destinés aux femmes**

L'Institut des Hauts-de-Seine organise des conférences et des ateliers santé afin d'informer et de sensibiliser régulièrement les femmes et les associations du département (Femmes Relais, Femmes Solidaires, l'Escale...) dans le domaine de la santé individuelle et familiale.

En 2018, 15 ateliers ont été organisés au sein des Ecoles Française des Femmes. Au total 94 femmes se sont rendues à ces ateliers de prévention.

- Le site www.femmes-monoparentales.com



Entièrement consacré aux femmes monoparentales de tous âges et de toutes catégories sociales confondues, ce site inédit en France a trois objectifs prioritaires :

- Accompagner la femme dans la phase aiguë de la séparation,
- Apporter des solutions pratiques pour répondre aux situations financières, matérielles et personnelles difficiles,
- Proposer un programme de reconstruction de soi et de resocialisation.

Ce site contient une multitude d'articles pratiques dédiés au bien-être, à la santé, aux loisirs, à la gestion du budget familial... Mais il contient également des rubriques regroupant des témoignages, des bons plans, des adresses utiles, des vidéos, des conseils de spécialistes... Pour lutter contre l'isolement des femmes monoparentales.

LES ACTIONS DES DEPARTEMENTS DES HAUTS-DE-SEINE ET DES YVELINES EN DIRECTION DES FEMMES

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines accompagnent les femmes au sein de structures de terrain comme les centres de protection maternelle et infantile (PMI) ou encore les espaces départementaux d'actions sociales (EDAS). Ils apportent des aides spécifiques à celles qui deviennent mères et se trouvent en situation de précarité quand elles assument seules leurs responsabilités parentales.

▪ Les centres de protection maternelle et infantile (PMI)



En 2016, plus de 12 000 consultations ont été réalisées au bénéfice des femmes enceintes dans les centres de PMI du Département des Hauts-de-Seine.

Dans le cadre du **soutien à la parentalité**, les mères de famille monoparentales font l'objet du même suivi mais avec une attention toute particulière. Elles se voient proposer systématiquement **un suivi à domicile**, par une sage-femme ou une puéricultrice de PMI.

Des actions collectives sont également proposées par les professionnelles de PMI pour répondre à la question et agir en prévention autour de la santé de l'enfant.

Afin de contribuer à promouvoir l'égalité hommes-femmes et aider à la conciliation vie familiale / vie professionnelle, le Département des Hauts-de-Seine soutient financièrement, à titre extra-légal, pour plus de 38 M€ par an, le fonctionnement des structures d'accueil collectif de la petite enfance.

Un effort conséquent est également apporté à l'accueil individuel à hauteur de 9 M€ afin de contribuer à un reste à charge moins important auprès des familles, des employeurs, à titre individuel d'assistantes maternelles ou de garde d'enfant à leur domicile.

Par ailleurs, le Département des Hauts-de-Seine, par sa compétence légale d'agrément des assistantes maternelles, favorise des accueils de qualité auprès des enfants les plus jeunes.

Les jeunes mères en détresse peuvent en outre être accueillies avec leurs enfants dans l'un des cinq centres maternels du département. Ils leur offrent un cadre de vie stable et un accompagnement personnalisé.



Dans les Yvelines, près de 60 000 consultations de PMI ont été réalisées en 2016 : 42 131 consultations en centres et 7 861 visites à domicile en protection infantile, ainsi que 8 993 consultations et visites à domicile en protection maternelle. Plus de 16 000 enfants de 4 ans ont bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle, réalisé par les médecins et infirmières-puéricultrices du Département.

2017-2018 a été le début de la mise en place des bilans visuels à 3 ans par des orthoptistes diplômées d'état : 11 756 enfants ont bénéficié d'un bilan visuel complet, 2 521 ont été orientés à un ophtalmologiste en raison d'anomalie soit 22 % d'entre eux, et 143 ont été adressés en urgence pour découverte de pathologie grave, soit 1,2 % des enfants vus. Ateliers portage, massage, sommeil, allaitement (etc), pas moins de 316 actions collectives ont vu le jour en 2016 en protection infantile et 127 en protection maternelle.

Pour accompagner les parents dans la zone rurale des Yvelines, le Département a créé un bus PMI qui sillonne les communes et propose des consultations pour les enfants de 0 à 6 ans. Pas moins de 11 communes sont desservies par le bus : Jouars-Pontchartrain, Bonnières-sur-Seine, Beynes, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Septeuil, Maule, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Bréval, Ablis, Freneuse et depuis peu Magny-les-Hameaux. 1 186 consultations ont eu lieu en 2017 dans le cadre du bus PMI.

Pour toujours mieux conseiller les parents, le Département des Yvelines a lancé ses tutos en 2018. Simples, courts et pédagogiques, ils abordent des thèmes qui concernent tous les parents : les coliques, les RDV médicaux obligatoires de bébé, sa trousse de pharmacie ou encore son alimentation lors de ses premiers mois. RDV sur la chaîne youtube du Département pour les visionner : <http://bit.ly/TutosPMI>

Les jeunes femmes enceintes ou mères en détresse peuvent être accueillies avec leurs enfants de moins de 3 ans au centre maternel de Porchefontaine. Véritable lieu de vie, il permet aux jeunes femmes de se reconstruire dans un environnement sécurisant et entouré d'une équipe pluridisciplinaire.

▪ L'insertion sociale



L'accès aux modes de garde, et spécialement aux crèches, est une priorité pour toutes les femmes seules qui relèvent des dispositifs d'insertion.

Dans le cadre du dispositif RSA, la CAF assure l'accompagnement de mères isolées pour les soutenir au mieux face aux enjeux de leur vie familiale et leur projet d'insertion professionnelle, jusqu'aux 3 ans de leur dernier enfant.

▪ Le centre maternel les Marronniers à Châtillon



Il s'agit d'une structure d'accueil, de prise en charge et d'accompagnement de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département des Hauts-de-Seine.

Cet établissement, géré directement par le Département, accueille spécifiquement les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique, notamment en raison d'un trouble de la relation mère-enfant.

Le Département soutient également 4 centres maternels associatifs implantés sur son territoire, qui prennent en charge des jeunes femmes fragilisées dans leur parcours de vie autour de l'arrivée de l'enfant.

▪ **Les centres de planification familiale**

15 centres répartis sur tout le territoire yvelinois proposent des consultations pour les adolescentes et les femmes adultes pour s'informer, consulter et parler de la contraception, de la grossesse, des violences conjugales. Des consultations sont également proposées pour dépister les infections sexuellement transmissibles, envisager une interruption volontaire de grossesse, obtenir une contraception et poser toutes les questions.

▪ **Le programme départemental de lutte contre les violences faites aux femmes**



Le Département des Hauts-de-Seine et la Préfecture des Hauts-de-Seine se sont fortement engagés depuis plusieurs années afin de lutter contre les violences faites aux femmes et de les soutenir, dans les difficultés qu'elles rencontrent.

En 2018, le Département a renouvelé son soutien aux associations qui interviennent pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes.

Le programme départemental de lutte contre les violences faites aux femmes se décline sur quatre axes :

- **Les actions de prévention** contribuant à améliorer la condition des femmes par la sensibilisation et l'information du grand public et des professionnels des Hauts-de-Seine. Les actions visant à informer les femmes sur les questions relatives à des problématiques de violences conjugales sont proposées par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Nanterre. Le mouvement du Nid propose quant à lui des actions contribuant à promouvoir et améliorer la condition des femmes.
- **L'accueil et l'écoute** par le dispositif inter-associatif Femmes Victimes de Violences dit FVV92 pour répondre le plus rapidement possible aux besoins de toutes les victimes de violences conjugales, sexuelles, intra-familiales professionnelles, harcèlement... Ce dispositif est coordonné par quatre associations : l'Escale, l'AFED 92, l'ADAVIP 92 et SOS femmes alternative (Centre Flora Tristan). Ces associations travaillent en lien étroit avec les services de solidarités départementaux, notamment les Espaces Départementaux d'Actions Sociales (EDAS), pour accompagner ces femmes dans leurs démarches (hébergement d'urgence, accès aux droits, démarches juridiques et administratives diverses, recherche de logement...).
Le numéro d'appel départemental : 01 47 91 48 44 (de 9h30 à 17h30)

- **Le logement temporaire et l'accompagnement de femmes** victimes de violences qui ne peuvent accéder immédiatement de manière autonome à un logement ordinaire et qui sont accompagnées notamment par des EDAS vers les 130 places d'hébergement financées par le Département pour ces femmes et leurs enfants, au sein de trois associations alto-séquanaises (l'Escale Solidarité Femmes, le centre Flora Tristan et l'AFED92), et vers des places prioritaires réservées auprès du SIAO 92.

- **Le dispositif de Téléprotection Grave Danger (TGD) dans les Hauts-de-Seine**
Le 11 mai 2016, le Département, le Tribunal de grande instance de Nanterre, la Procureur de la République, les services de police, la Préfecture, Orange, Mondial Assistance et l'association L'Escale-Solidarité Femmes ont signé la convention de mise en place du dispositif TGD.
Il s'agit d'attribuer, sous certaines conditions, **un téléphone portable d'alerte géolocalisé aux femmes victimes de violences conjugales** de la part de leur compagnon (conjoint, concubin, partenaire de pacs ou ex.) ou victimes de viols, en situation de très grave danger. Il est relié en permanence à une plateforme d'assistance capable de mobiliser rapidement les services de police.
A ce jour, 12 téléphones sont disponibles dans les Hauts-de-Seine, 6 sont attribués, 4 réservés pour des utilisations imminentes et 2 restent disponibles.

- Enfin, l'engagement du Département dans la lutte contre les violences faites aux femmes s'est étoffé en 2018 **par la signature du protocole départemental d'action pour le repérage, l'orientation des femmes victimes de violences au sein des maternités des Hauts de Seine** signé avec les associations spécialisées, les maternités, et les services de l'Etat. Ce protocole vient formaliser le partenariat actif entre les professionnels de PMI et les maternités auprès de ces femmes fragilisées au moment de leur grossesse ou de leur accouchement.

En 2018, le Département des Hauts-de-Seine a apporté son soutien aux femmes victimes de violences à hauteur de 1 734 224 M€.

Dans les Yvelines, le Département soutient des associations de lutte contre les violences conjugales et d'accompagnement des victimes au titre de la prévention.

Dans les Territoires d'Action Départementale des actions sont menées :

- structuration de réseaux d'associations locales pour accompagner les femmes victimes
- travail partenarial avec les commissariats et leurs pôles psycho-sociaux, les communes et les partenaires associatifs,
- création de solutions d'hébergement et d'accueil pour femmes victimes (appartements),
- organisation de colloques sur la prévention et la protection des populations à destination de l'ensemble des partenaires

Les travailleurs sociaux accompagnent au quotidien les femmes et les familles pour les sortir de leurs situations. Le Département réfléchit aux conséquences des violences intra familiales sur les enfants et leur développement, et envisage la création d'un centre de lutte contre les traumatismes.

COLLECTE DE TEMOIGNAGES ORAUX SUR LES FEMMES : SEANCE DE RESTITUTION A L'UNIVERSITE PARIS NANTERRE LE 5 MARS 2019



A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, le Département des Hauts-de-Seine et l'Université Paris-Nanterre ont organisé une séance de restitution de vingt témoignages oraux sur les droits des femmes et les violences faites aux femmes, le 5 mars 2019 au sein de l'Université Paris-Nanterre.

Collectés par une anthropologue, Clotilde Lebas, ces témoignages ont été restitués lors d'une présentation collective et réflexive. Elle comprend notamment des interventions et des témoignages des personnes interviewées. À partir d'enquêtes de terrain, l'anthropologue s'est intéressée à la manière dont des femmes, dans des situations de rupture et d'exclusion, reconfigurent leur existence.

Au total, seize récits de femmes engagées dans diverses luttes depuis les années 1970 ont été collectés

5 mars 2019
10h - 13h
Université Paris Nanterre
Bâtiment Grappin - Salle B15



de novembre 2017 à juillet 2018.

Organisé dans le cadre de la Grande Collecte d'archives lancée en 2017 par le Ministère de la Culture sur le thème des femmes, cette opération permet d'enrichir les Archives départementales des Hauts-de-Seine et d'apporter un éclairage intime aux collections d'archives papier conservées par le Département.

Créées le 1^{er} octobre 1968, les Archives départementales des Hauts-de-Seine font partie des compétences légales du Département en matière culturelle. Elles ont pour principales missions la collecte, le classement, la conservation et la valorisation des archives produites dans le ressort du Département.

Les Archives départementales des Hauts-de-Seine concentrent 30 kilomètres linéaires de fonds d'archives, auxquels s'ajoutent les collections de la bibliothèque André-Desguine et de la bibliothèque d'histoire sociale, La Souvarine.



LE CHATEAU DE VERSAILLES POUR TOUS

L'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles mène depuis de nombreuses années une politique d'éducation artistique et culturelle volontaire.

En 2018, près de 270 000 visiteurs - scolaires, publics éloignés des musées et publics en situation de handicap, ont bénéficié d'une offre d'activités spécialement développée pour eux.

Accueillir au château ces publics en leur proposant une médiation spécialisée permet de leur donner les clés pour appréhender l'histoire et la richesse du lieu, tout en leur offrant l'occasion d'y développer leur curiosité et leur créativité. Cette démarche illustre également la volonté de l'Établissement de participer à la construction d'un lien social fort autour de références historiques et culturelles communes à tous.

En matière d'éducation artistique et culturelle pour les publics dits empêchés, éloignés des musées, ou en situation de handicap, le château de Versailles propose également :

- une ouverture privilégiée organisée les lundis, jour de fermeture hebdomadaire du musée ;
- des nouveaux espaces d'ateliers pédagogiques agrandis et aménagés grâce à la Fondation Bettencourt Schueller, permettant d'accueillir plus de 30 000 personnes par an et de développer de nouvelles activités ;
- une offre tout au long de l'année de près de 2000 créneaux de visites, ateliers et animations adaptés à ces publics prioritaires selon leur situation ;
- un programme de formation complété d'un dispositif de plus de 300 ressources pédagogiques et outils de médiation adressés aux enseignants et aux relais ;
- des projets pédagogiques de nature et d'envergure très variés, conduits en partenariat avec les acteurs de l'éducation artistique et culturelle et qui s'inscrivent dans la durée.

